



Rapport d'activité 2015

Introduction

A/ Côté AGN : rapport d'activité des sages-femmes

1) L'équipe des sages-femmes

En 2015

- départ de Laetitia INTHAVONG et d'Hélène SZALEWA
- arrivée d'Eva BELLINATO

En 2016

- arrivée d'Alice GUASTALLA

Organisation de l'équipe (janvier à juin 2016) ;

- 1 SF référente pour le suivi de la grossesse
- 1 organisation en équipe (planning transmis aux couples)
- de base chaque SF est OFF (c'est à dire non joignable pour les urgences) 1 jour par semaine, 1 WE sur 2 et 1 semaine sur 5

2) Les chiffres pour 2015

➤ Nombre total de suivi = 122

Transferts pendant la grossesse = 11 (9,02%)

- 2 pour présentation du siège ; 1 VBS avec péri et 1 césarienne programmée
- 2 accouchements prématurés ; 2 VBS
- 5 pathologies survenue en cours de grossesse ;
- 1 pour retour précoce à domicile non envisageable ;
- 1 mort foetale in-utéro ; VBS

➤ Nombre total de suivi avec accouchement possible au calm = 111

Accouchements CALM = 76

Accouchements inopinés à domicile = 3

Transferts = 32 (28,83%)

Transferts avant mise en travail (déclenchements) = 14 (12,61%)

- 1 contexte infectieux à 39SA1/2
- 7 dépassements de terme (3 à 42SA, 2 dans contexte oligoamios, 2 dans un contexte de macrosomie)
- 6 RSM sans mise en travail spontané (2 liquide teinté, 3 RSM sup. 48h et 1 streptoB)

Transferts pendant le travail = 18 (16,22%)

- 2 demandes de péridurale
- 7 dystocies dynamiques (dystocie de démarrage et stagnation)
- 6 Anomalies du RCF

- 2 dystocies mécaniques (instrumentations)
- 1 réanimation neonatale (transfert à Trousseau)

Modalité d'accouchement

Accouchement voie basse = 76+3+20 = 99 (89,19%)
 Instrumentations (forceps ou ventouse) = 5 (4,50%)
 césarienne = 6 (5,41%)

3) *Avancées et perspectives pour 2016*

Lancement officiel de l'expérimentation pour le calm : 1er Avril 2016

Collectif des maisons de naissances (SF réf ; Anne et Marjolaine) : il regroupe les 9 projets retenus dans le cadre de l'expérimentation ainsi que des usager-e-s et des professionnel-le-s militant-e-s pour le projet. Son objectif est de permettre les échanges entre les projets afin d'harmoniser nos pratiques.

Assurance (SF ref : Anne et Marjolaine) : négociations menées par le collectif des maisons de naissances auprès des 3 assureurs concernés (MACSF, La médicale et la SHAM) afin d'obtenir une proposition commune à tout les projets.

Pour le calm, la décision d'assurance doit être prise le 18 mars

SCM (structure juridique sui va recevoir le FIR)

- suivi comptable (SF ref : Marjolaine) : ouverture du compte en banque et lien avec la comptable
- salariat de la femme de ménage (bascule de l'asso vers la SCM)
- pour septembre : recrutement d'une SF « coordinatrice » ; 14h/sem
- FIR : dotation annuelle permettant le fonctionnement de la MDN devrait être versé avant l'été...

La deuxième sage-femme

- Il est prévu dans le cadre du cahier des charges la présence d'une deuxième SF lors des naissances au sein des MDN.
- Problème : cet acte n'existe pas dans la nomenclature de la sécurité sociale. Comme nous ne souhaitons pas augmenter nos dépassements d'honoraires, il faudra compter sur le financement FIR pour sa rémunération.
- Dans un premier temps : les sages-femmes pratiquant l'AGN au calm vont assurer cette présence... Mais cela n'est pas tenable dans le temps.
- au plus tard en septembre : recrutement de 5 SF « d'appui », qui seraient d'astreinte et appelables la nuit et les WE.

Formations

Nous souhaitons avoir une fois par an :

- urgences pédiatrique (en cours d'organisation avec Dr. Mazrani)
- urgences obstétricales

Formation « naissances physiologiques » avec J. Lavillonnière et A. Battaglia ; (SF ref : Alice) ; devrait avoir lieu soit en juin soit en octobre

Coté pédiatrique (SF ref : Bénédicte)

- rencontre avec Dr Mazrani : pédiatre référent en ville, formation urgence pédiatrique
- rencontre avec le pole de périnatalité de trousseau
- test auditif (test qui doit être proposer dans le cadre de l'accouchement) ; négociation en cours avec les Bluets

Lien avec Les Bluets

- staff de présentation prévu le 1^{er} avril
- staff avec équipe pluridisciplinaire des Bluets pour revenir spécifiquement sur les transferts prévu le 2 mai
- il est prévu d'organiser avec une SF et un médecin des Bluets une rencontre pour les parents du calm en cours de suivi afin de faciliter et de dédramatiser les transferts

Etudiants SF (SF ref : Eva)

- Nous avons décidé, faute de temps, de ne plus intervenir dans les écoles de SF, à rediscuter car c'est l'occasion de présenter le calm, les MdN et de promouvoir le suivi physiologique
- stage d'étudiants SF prévu courant 2016

B/ Côté Association

1) Commission Médicale

Accord du CA en fin d'année pour développer de nouveaux thèmes en 2016 :

- Groupe de parole sur les transferts – pour les couples ayant vécu un transfert ; animé par psychologues et mamans du CALM
- Soirée naturopathie
- Rubrique BD humoristique en attente dans le Journal d'Eulalie: planches réalisées par une étudiante en arts à partir d'anecdotes proposées par les adhérent-e-s

Pour 2016, il est prévu d'entretenir les anciens thèmes :

- Soirée périnée
- Soirée transfert : repensée en partenariat avec les Bluets, intégrée à l'AGN et dédiée aux couples en cours de suivi

2) Commission Communication

i. Organisation de la commission communication

La commission travaille sur la communication globale du CALM, c'est à dire l'identité et le message que l'on souhaite porter sur notre maison de naissance, le CALM, lieu de pratique de l'accompagnement global à la naissance et de soutien à la parentalité.

Elle englobe donc la communication institutionnelle (définition d'une identité à véhiculer) et la répercute sur différents supports qui rendent le CALM visible pour les adhérents (communication interne) et pour le public externe (grand public, médias, politique).

Elle est au service des autres commissions du CALM, dans une vision globale de la communication mais aussi pour relayer leurs informations, ou en soutien si besoin.

La sous-commission TIC (techniques Information Communication) est constituée d'informaticiens et experts des nouvelles technologies, qui sont à disposition des autres commissions pour résoudre des questions techniques au sujet du site, mais aussi pour trouver des solutions techniques qui facilitent la vie associative (outil de travail collaboratif par exemple).

ii. Une commission en pleine restructuration et redéfinition

La gestion de la Commission Communication a été assurée par Laure pour le 1^{er} semestre, puis en binôme au 2nd semestre : Maud en présidence et Cécile en co-présidence.

Une passation rapide a eu lieu à l'été. Pris ensuite dans le feu de l'actualité et des projets dès la rentrée, nous avons eu des difficultés à fédérer de nécessaires nouvelles énergies. Recruter les futurs

parents en indirect ou encore via la Newsletter (pour une présentation des projets de la Commission) est loin d'être l'idéal. La Commission a fonctionné comme elle a pu avec son petit noyau dur de membres actif-ve-s. Le travail a souvent malheureusement dû se faire dans l'urgence et du retard a été pris dans pas mal de dossiers.

Pour être plus opérationnelle et pour aussi ne pas épuiser les forces déjà engagées, la Commission a un grand besoin de nouveaux membres prêts à s'impliquer activement et apportant du neuf.

Pour l'année 2016, une réflexion sur les objectifs et la stratégie de communication globale du CALM devra être menée, pour à la fois s'inscrire dans le cadre de l'entrée dans l'expérimentation, « correspondre » à la nouvelle charte des valeurs et au projet associatif, et être en lien avec les objectifs et la stratégie politique.

iii. Communication interne 2015

NEWSLETTER : mensuelle et (superbement) écrite par Mathilde (secrétaire) grâce aux textes envoyés par chaque responsable de commission. La newsletter est envoyée à tous les adhérent-e-s du CALM. Elle est lue et plébiscitée, mais points à revoir :

- on constate que de nombreux adhérent-e-s ne la reçoivent pas. Vérifier si la mailing list des adhérent-e-s fonctionne bien.
- on constate qu'elle est de plus en plus chargée, revoir peut-être les informations à prioriser ou prévoir la mise en place à côté d'une newsletter "toutes les commissions du CALM vous parlent" des newsletters thématiques.

Objectif : échanger avec chacune des commissions pour déterminer comment définir son contenu et mieux l'exploiter.

JOURNAL D'EULALIE : sortie du "Best of 2015" initialement prévue fin 2015, mais malheureusement décalée à début 2016. Délai pour récupérer les contenus de parts et d'autres et difficulté d'avancer sans retour des appels à contribution.

La question du coût d'impression est toujours problématique et on ne cesse de se demander si on imprime seulement quelques numéros consultables sur place, si on fait un journal payant (2 à 5€) ou s'il n'y a qu'un format PDF consultable en ligne.

Idéalement on aimerait pouvoir sortir 2 numéros/ an (et à temps) mais il faudrait parvenir à mobiliser une équipe Journal (incluant la graphiste préposée) au sein de la commission.

Objectifs : définir le format souhaité.

SITE : via tic@mdncalm.org

On n'est pas parvenu à mobiliser une nouvelle équipe d'expert-e-s pour poursuivre le travail commencé de refonte du site, au niveau graphique et notamment au niveau des contenus devenus obsolètes.

Toujours beaucoup de bugs de fonctionnement.

On s'est attaché à réactualiser la Une pour rendre le site quand même vivant. Merci à Delphine pour toutes les mises en ligne.

Besoin de redéfinir clairement qui intervient sur le site et en faisant quoi, au niveau des différentes commissions.

Objectif : lancer une nouvelle version du site, plus claire, plus attractive, plus actualisée (au niveau des textes comme des visuels), et aussi en phase avec l'entrée dans l'expérimentation.

POCHETTE DE BIENVENUE (sages-femmes) : RAS

Objectif : réactualisation à prévoir avec l'entrée dans l'expérimentation, avec une nouvelle fiche « action de l'asso » pour clarifier à quoi sert l'association au CALM.

iv. Communication externe :

BROCHURE : RAS

Objectif : réaliser une nouvelle brochure répondant à la réflexion menée sur le projet associatif et s'inscrivant dans l'entrée dans l'expérimentation.

FACEBOOK : via facebook@mdncalm.org

Reprise de la prise en charge du compte par Maud. Autres administratrices : Marianne et Marie Laure.

Une page de plus en plus animée avec une actualité postée par semaine. Grâce au renouvellement plus fréquent du fil d'actu, à l'intérêt grandissant pour les maisons de naissance et à la mobilisation des médias autour de la sortie du décret sur l'expérimentation, le nombre de "like" a presque doublé pour passer à 1062.

PRESSE : via presse@mdncalm.org

Une équipe au féminin composée de Marianne, Maud, Margaux, Céline, Garance, Laure.

Dossier de presse réactualisé à l'été 2015 à la sortie du décret d'application de la loi et téléchargeable en ligne sur le site.

Au cours de l'année, rédaction de 3 communiqués de presse, envoyés au fichier presse et téléchargeables en ligne sur le site :

- 27 novembre 2015 : *Le communiqué de presse sur l'expérimentation des Maisons de Naissances : Le CALM parmi les 9 projets retenus !*
- 1er août 2015 : *Le communiqué de presse de la publication des décrets d'application de la loi sur l'expérimentation des Maisons de Naissances*
- 18 mai 2015 : *Le communiqué de presse de la SMAR 2015 au CALM*

Relations presse très animées avec la sortie du décret le 30 juillet et en vue du lancement de l'expérimentation en 2016 : 2 points forts à l'été 2015 et fin 2015/ début janvier 2016.

Nombreuses demandes prises en charge par Margaux (avec brio), Maud et Marianne. Flux difficile à gérer, pour répondre au mieux et vite au regard du coup de projecteur soudain sur les maisons de naissance. Il a fallu beaucoup de temps et d'énergie pour expliquer et cadrer les journalistes, aussi pour organiser les interviews et les tournages.

Forte sollicitation des sages-femmes pour des interviews ou des émissions (merci à elles et surtout à Marjolaine), et recherche constante de (futurs) parents pour des témoignages (merci à eux d'avoir joué le jeu, souvent au pied levé).

Objectifs :

- Prévoir une meilleure organisation/ répartition, et une méthode de réponse aux médias pour faire "le tri" dans les demandes, ça permettra d'éviter le sentiment de débordement et aussi d'arriver à saturation.
- Pour plus d'efficacité et de réactivité, il serait judicieux d'établir une sorte de planning de disponibilités avec les sages-femmes et de composer un listing de (futurs) parents prêts à témoigner.

Au total, pour la revue de presse de l'année : 3 articles interviews papier, 9 articles en ligne, 1 reportage (au JT sur France 3 IDF) et 3 interviews radio.

Zoom sur la revue de presse depuis la sortie du décret :

- Mamaneprouvette.com, « Maison de naissance : l'expérimentation française », le 9 septembre 2015 : la parole à Marianne Niosi, co-présidente de l'association CALM.
- Radio Notre Dame, émission Rencontre, interview de Marianne Niosi, co-présidente de l'association CALM, diffusée le 7 septembre, 2015 à 10h15
- La-croix.com, « Des maisons de naissance pour vivre autrement la grossesse », le 18 août 2015
- Le Figaro, « Les Françaises pourront désormais accoucher plus naturellement », le 12 août 2015
- Le Progrès, « Maison de naissance : l'autre maternité se développe », le 11 août 2015 (page 2)
- Madame.Lefigaro.fr, « Sans péridurale, on ressent plus les choses », le 6 août 2015
- Madame.Lefigaro.fr, « Des maisons pour accoucher naturellement », le 3 août 2015
- 20minutes.fr, « Maisons de naissance: Une expérimentation trop encadrée? », le 5 août 2015 : une question qui a le mérite d'être posée
- Le Calm sur RMC, dans l'émission de Bourdin Direct le 3 août. Timing des différents passages :
 - > Tranche 6h-7h : 6'40 : la parole à Sébastien Frachebois, papa responsable de la commission politique et membre du CA du Calm, pour évoquer la sécurité en Mdn.
 - > Tranche 7h-8h : 33'35 : la parole à Margaux Dassieu, maman membre du CA du Calm, pour parler de l'Accompagnement global à la naissance.
- BFMTV.com, « Accoucher sans êtres hospitalisée », le 3 août 2015
- TF1 avec l'AFP : « Des maisons de naissance verront bientôt le jour en France », le 4 août 2015
- Reportage de France 3 au JT du 8 déc. 2015 sur France 3 Ile-de-France, en replay à visionner à 12'40
- Interview radio sur France Inter diffusée le mardi 29 déc. 2015 dans l'émission Grand Angle : <http://www.franceinter.fr/emission-grand-angle-le-ministere-de-la-sante-donne-son-accord-pour-les-maisons-de-naissance>
- Interview témoignage du Nouvel Obs, sous forme de tribune en ligne le 30 déc. 2015 : <http://leplus.nouvelobs.com/contribution/1465262-maisons-de-naissance-j-ai-accouche-dans-l-eau-sans-peridurale-un-moment-magique.html>

Une sélection des "meilleurs" articles ont été mis en ligne sur facebook. Malheureusement, l'archivage numérique sur le site et le classement papier n'ont pas été fait. Personne pour prendre le relais de Céline.

Objectif : trouver une personne pour prendre en charge la revue de presse et faire la remise à jour.

v. Evènementiel

SALON BABY :

Présence d'un stand du Calm les 9, 10 et 11 octobre. Cette année encore, on s'est dit qu'il était nécessaire de communiquer auprès du grand public et d'apparaître dans le paysage de la périnatalité.

Organisation prise en charge par Mathilde et Cécile : conception du stand, logistique, mobilisation pour la tenue du stand durant les 3 jours et démontage.

Réutilisation des 4 panneaux de présentation du CALM réalisés en 2014 pour aménager le stand.

Budget : 250€

Stand : mal placé, à une des sorties sur le côté, peu de gens passaient par là pour sortir ou comme le cheminement à l'intérieur du salon est dirigé, on se retrouve en bout et les gens « passent » vite ou zappent par fatigue.

Peu de visites, mais un peu plus vendredi et samedi après-midi. Quelques belles et intéressantes discussions tout de même

Le + de 2015 : il y avait un plan d'accès pour pouvoir être repéré !!

Objectifs pour la prochaine édition :

→ Créer un stand plus attractif :

1. Accrocher une sorte de bandeau/ banderole visible « CALM, Maison de Naissance » qu'on soit identifiable (difficulté pour nous trouver)
2. Prévoir une affiche avec les dates des réunions d'info à venir.
3. Créer un panneau complémentaire Qu'est-ce qu'un accouchement physiologique ? car la péridurale est une grande question/ peur des gens.
4. Prévoir une mini expo photo (facilement transportable et accrochable) avec par exemple quelques photos de Julie Balagué.
5. Rendre le stand plus cosy et coloré avec des fauteuils, un pouf, une lampe, un vase de fleurs...
6. Créer une affiche sympa avec tous les prénoms des bébés de l'année et avec une accroche du genre, et vous quel sera le vôtre ?
7. Créer un panneau avec des photos de la vie du Calm avec des parents, des bébés, les sages-femmes.
8. Pour attirer le monde, proposer peut-être 2 fois dans la journée un atelier à thème, type atelier d'échange autour de la naissance, sur l'accouchement physiologique, l'AGN... animé par les jeunes/ futurs parents que nous sommes et/ou une sage femme (si elle est dispo et partante).

→ Briefer les volontaires sur place sur le discours à tenir ou comment répondre à des questions types (à lister) :

1. Présentation du Calm et de l'AGN.
2. Avoir un argumentaire clair et concis sur la douleur et l'accouchement.
3. Appuyer sur la vie asso et le côté vivant et convivial du Calm (avec aussi le soutien à la parentalité).

→ Réfléchir à participer plutôt au Salon Baby de la Porte de Versailles en avril (au lieu d'octobre), qui attire plus de visiteurs et qui est plus facile d'accès.



SMAR : bilan de l'édition 2015 (du 19 au 24 mai)

Thème de cette année : « Time and loving care me and my baby ».

▪ Organisation

- 7 réunions préparatoires : une réunion par mois du 20 novembre 2014 au 7 mai 2015
- l'idée de décliner des événements tout au long de la semaine a émergé dès la 1ère réunion. On a affiné au fur et à mesure pour arriver à 3 moments forts : un moment inaugural avec le vernissage d'une expo du travail photographique de Julie Balagué sur le suivi de 3 couples en AGN, un moment portes ouvertes en journée avec des ateliers gratuits parents/ bébé et femme enceinte et la soirée débat en clôture de cette semaine de réflexion autour de la naissance respectée.
- budget total prévu : 2000€
- trop peu de personnes engagées pour prendre en charge tous les événements prévus : 5 personnes très actives, 9 personnes mobilisées au total dans l'équipe Smarties

▪ Soirée débat :

- titre retenu : Le temps de naître
- 5 intervenant-e-s invité-e-s
- on a pris du retard pour booker les intervenant-e-s. Pas de chance, on a eu aussi un désengagement de dernière minute, ce qui nous a fait perdre du temps pour finaliser la liste des intervenant-e-s.

▪ Lieux :

- Salle polyvalente des Bluets pour le vernissage de l'expo photos (avec en fond, projection de photos) et les ateliers du mercredi.
- Salle de yoga du Calm pour les 3 ateliers massage bébé du mercredi.
- Amphi Sorrel de Trouseau pour la soirée débat : 165 places
- Demande de subvention accordée pour l'amphi : mise à disposition gratuite de l'amphi mais utilisation du matériel de l'amphi + présence d'un appareil pour 200€.

▪ Buffet :

- Pris en charge par Marie avec une équipe de 3 personnes.
- Budget alloué de 1000€ pour environ 80 personnes présentes (estimation de départ).

▪ Vernissage :

- Budget alloué de 500€ pour le triage des photos et le cocktail.

▪ Communication :

- Réalisation des supports par Anaïs Vaillant, designer graphique freelance.
- Parti pris de ne faire que des affiches et des cartes postales. Soit 500 cartes postales + 125 affiches A3 pour un total de 104€.
- On a pris énormément de retard dans l'impression des supports, en attendant la liste complète des intervenants. Du coup communication très tardive et cela s'est ressenti notamment le soir du vernissage et pour la soirée débat.
- Communiqué de presse envoyé bien trop tard, le 18 mai.
- Buzz sur la page facebook et sur la page de La SMAR en France.
- Posts en Une du site.

▪ Bilan de chaque événement :

- Vernissage expo photo de Julie Balagué, mardi 19 mai

Superbe installation réalisée par la photographe.

Chapeau à Julie pour sa disponibilité et son enthousiasme à monter cet événement.

Moment convivial et échanges chaleureux et enrichissants avec les quelques professionnels du CALM présents et notamment la chef de service (grâce à l'intermédiaire des SF du CALM et notamment de Marjolaine).

- Les ateliers découvertes du mercredi 20 mai

40 couples mamans/ bébés et quelques papas : majoritairement des adhérent-e-s du CALM mais quelques personnes extérieures ont pu découvrir le lieu (amies d'adhérents du CALM mais

également des personnes qui ont vu l'info aux Bluets et qui sont passées voir ce qui se passait au CALM).

Des professionnels bénévoles très enthousiastes.

3 types d'ateliers ont été proposés : initiation au massage-bébé, approche des supports du Body Mind Centering dans l'interaction avec le bébé, sophrologie pour femme enceinte.

Une journée de découvertes joyeuses et conviviales.

- La soirée débat du jeudi 21 mai

Une bonne soixantaine de personnes présentes dans le public : une majorité d'adhérent-e-s du CALM, mais aussi de nombreuses sages-femmes et divers professionnel-le-s du secteur médical ou praticien-ne-s en médecines douces, des représentant-e-s du Collectif de Défense de l'Accouchement À Domicile, des doulas, des formateurs/rices Petite Enfance ou encore des étudiant-e-s. Moitié moins de monde par rapport à l'année dernière à cause d'un défaut de communication.

La projection de Julie fut une belle façon de lancer la soirée et la discussion sur la notion du temps. Paul Cesbron est toujours un personnage passionnant, mais difficile de le cantonner à « sa partie ». Laëtitia s'est appuyée d'une belle façon sur son histoire personnelle de sage-femme, son parcours au Laos, pour évoquer le temps de la physiologie et le respect du processus naturel de la naissance. Pour la première fois, la parole a été donnée à 2 intervenants-parents du CALM. Un papa professeur de philosophie, Sébastien Frachebois a évoqué la venue au monde au sens large et tout ce qu'elle implique, il a mis en lumière aussi ce vide philosophique concernant la naissance, aussi étonnant soit-il. Une maman psychologue, Typhaine de Lavalette a parlé des différents temps ou étapes propres à chacun pour devenir parent, de ce cheminement de la grossesse qui diffère d'un couple à un autre et d'une femme à une autre selon l'histoire de chacun, de ces 9 mois écourtés avec ce bébé arrivant parfois "trop tôt", de ces 9 mois qui peuvent se prolonger et l'intervention médicale qui alors bouscule, de la relation à construire avec ce nouveau venu, de sa propre naissance que l'on peut revivre...

Peu de questions et de débats à l'issue des interventions par manque de temps. La soirée débat a été conclue, en évoquant le chemin encore à faire en terme de prise de conscience de l'accompagnement et en terme de reconnaissance du métier de SF. Le fait que les choses bougent dans le bon sens avec l'expérimentation est évidemment une réjouissance. Cela a été dit haut et fort, l'accompagnement à la naissance revient sans conteste aux sages-femmes !!! Tout en rappelant que cela restait aux sages-femmes comme aux usager-e-s de militer... conjointement et de défendre leurs choix.

Marianne avait toute légitimité en tant que coprésidente pour introduire et conclure la soirée, ce qu'elle a su faire avec douceur et conviction.

Manque de briefing pour le passage de micro entre les intervenants.

La soirée s'est poursuivie dans une ambiance très conviviale et chaleureuse au Calm, avec la découverte de l'expo photos de Julie.

Menu choisi pas assez festif et gourmand, et difficile à manger debout. L'idéal est de ne pas avoir besoin de couverts. Un format "grignotage chic, bon et fait maison" aurait été plus approprié.

Malgré quelques ratés d'organisation et de communication, ce fut une belle édition dans un format nouveau et ambitieux. C'était une première de démultiplier les événements, ce qui a été fortement apprécié. Reste que mobiliser une équipe conséquente et prête à s'impliquer dans la durée est loin d'être évident.
--

Objectifs : pour la prochaine édition, le format sera décidé en fonction de l'équipe impliquée et de la déclinaison du thème.

3) Commission Aménagement

Jennifer recherche un-e binôme pour la responsabilité de la commission sur 2016-2017 puis pour une passation à compter de 2017.

La commission a repris en 2015 la mosaïque de la 2eme chambre. Les travaux se poursuivront également sur 2016, et probablement sur 2017.

Un réaménagement des locaux a été amorcé avec les sages-femmes et le CA, et à poursuivre en collaboration avec la commission aménagement.

Il y a encore trop peu d'implication de la part des adhérent-e-s - peut-être dû au fait que pendant 1 an la commission a été supprimée. Objectif 2016 : remotiver les adhérent-e-s !!

4) Commission Politique

i. Une commission qui vit bien.

Cette année encore la commission politique a été mobilisée (7 réunions de commission, autant de rdv politiques...) et nous avons eu le plaisir de voir de nouveaux membres nous rejoindre et s'impliquer activement. Une bonne dizaine de membres sont à ce jour régulièrement actif-ve-s dans la commission et restent impliqué-e-s dans la durée, ce qui lui permet d'être de plus en plus opérationnelle. Toutes les nouvelles énergies sont évidemment les bienvenues !

ii. Accompagner la mise en application de la loi et l'entrée dans l'expérimentation

L'année a été marquée par la rédaction et la publication des décrets d'application de la loi. Le chemin jusqu'à cette publication fût bien loin d'être un long fleuve tranquille... La commission politique a accompagné les efforts des SF, des présidentes de l'association, du collectif MdN et du CIANE pour que ces décrets d'application ainsi que la liste des projets retenus soient publiés dans les temps. Nous continuons aussi de travailler pour que le démarrage du projet puisse se faire dans les meilleures conditions.

➤ **Accompagnement politique et institutionnel.**

La commission s'est mobilisée pour faire avancer le processus de publication des décrets d'application de la loi. Cela s'est traduit par du lobbying politique (contacts mails de parlementaires, rendez-vous politiques...) et a donné lieu à une question à la Ministre Marisol Touraine en séance à l'Assemblée Nationale, plusieurs questions écrites ou questions auprès du cabinet de la ministre.

Plusieurs membres ont participé, au nom du Collectif MdN, aux discussions à la DGOS sur la rédaction des décrets d'application (Catherine, Laëtitia, Corinne, Sébastien).

Des contacts réguliers et constructifs ont été entretenus avec nos interlocuteurs à la DGOS (Merci Catherine !).

➤ **Accompagnement médiatique.**

La commission a été régulièrement sollicitée et mobilisée pour des interventions sur différents médias.

Il en ressort notamment que l'angle d'attaque « heureux événement » de nombreux médias tend à dépolitiser l'approche du sujet Maisons de Naissance. La commission doit donc continuer à se mobiliser en soutien au CA et à la commission communication.

➤ **Les soutiens locaux au projet.**

Les soutiens locaux sont importants pour accompagner concrètement la mise en œuvre du projet. Nous recherchons notamment un soutien financier et un soutien auprès d'institutions telles que l'ARS.

L'équipe de Bernard Jomier, adjoint à la santé à la mairie de Paris, constitue notre 1^{er} soutien local. Nous les avons rencontrés à plusieurs reprises dans l'année et ils répondent présents dès que nous

les sollicitons (intervention notamment auprès de l'ARS en soutien aux discussions engagées par les SF concernant le déblocage de 20 000€ pour lancer le projet, une demande d'éclaircissements sur le versement du FIR, sur l'évaluation...)

En Juillet 2015, nous avons rencontré Catherine Baratti Elbaz, maire du 12^{ème} arrondissement, qui s'est montrée soutenante voire assez enthousiaste pour le projet.

En revanche, malgré plusieurs tentatives, aucun rdv n'a pu être obtenu avec Sandrine Mazetier, députée du 12^{ème}.

Enfin, nous avons rencontré, durant la campagne des régionales, un colistier de Valérie Péresse, élue depuis présidente du CR d'IdF. Là aussi nous avons senti un soutien possible.

Depuis, Julie Nouvion, ancienne élue EELV au CR d'IdF a aussi été rencontrée et doit nous aider à faire une demande en vue de maintenir une ligne « projets périnatalité » au budget du conseil régional. Cette ligne avait été votée sous la précédente mandature, sous l'impulsion des Verts et Julie Nouvion pense que la nouvelle majorité est susceptible d'être favorable à son maintien.

iii. Les objectifs et la stratégie politiques

➤ Le travail pour repenser les objectifs de la commission

En parallèle de la réflexion sur les valeurs de l'association et sur projet associatif, la commission a mené une réflexion sur ses objectifs et la stratégie politique pour les 5 ans à venir. La loi ou son application ne sont désormais plus des objectifs politiques. Quels objectifs et quel discours maintenant que l'expérimentation est actée ?

➤ Le positionnement politique pour les 5 ans à venir

La commission souhaite échapper le plus possible à un positionnement défensif, consistant à répondre aux critiques et aux doutes. Le Calm a aujourd'hui une « expertise » à mettre en avant : nous accompagnons des grossesses, des naissances et des retours à la maison depuis 2008. Ce savoir et cette expérience sont nos points forts pour nous positionner dans le débat et les médias.

6 objectifs principaux ressortent :

- Avant de militer « pour les maisons de naissance », nous militons pour la possibilité d'un choix réel dans l'accompagnement et la prise en charge du bas risque, ce qui inclut évidemment les MdN à côté d'autres possibilités.
- Nous devons apporter la preuve incontestable que les MdN représentent un modèle légitime, sûr et économiquement valable, qui a toute sa place dans une offre plus diversifiée de la prise en charge du bas risque en France. Nous voulons aussi que les acteurs de ce débat prennent bien conscience qu'une forte demande, libre et informée, existe dans la société civile.
- Nous voulons que les usager-e-s prennent toute leur place, au côté des SF, dans le combat pour l'existence des MdN en France.
- Nous voulons une nouvelle loi qui entérine dans le droit l'existence des MdN en France. Nous devons donc nous mettre en ordre de bataille pour préparer cette loi à venir et pour préparer les conditions de sa rédaction et de son vote.
- Nous militons pour un modèle de Mdn extrahospitalière. L'attenance a sans doute permis cette expérimentation mais elle sera un frein majeur au développement de nombreux projets en France et, de facto, condamnera les MdN à une certaine marginalité. Nous devons faire entendre que l'attenance est loin d'être la principale garantie de sécurité dans la prise en charge (la compétence des SF, l'attention accordée aux femmes sont bien plus essentielles...)
- Nous voulons que les MdN soient de fait accessibles à tous et que les frais à engager ne soient pas un obstacle pour être accompagné en MdN.

Sur le plan opérationnel il faudra notamment :

- Elargir notre base de soutiens politiques, en particulier parlementaires après les élections de 2017 (en vue d'un nouveau projet de loi à l'horizon 2020)
- Trouver de nouveaux soutiens issus du monde médical. Le changement de position du CNGOF en 2012 a joué un rôle décisif pour le vote de la loi en 2013. C'est ce type de soutien qu'il nous faudra obtenir en vue d'une prochaine loi.
- Récolter des données objectives permettant de valider « scientifiquement » le bien-fondé des maisons de naissance. Plusieurs axes : données sur la satisfaction et sur une réelle demande d'usagers, études sur l'intérêt médical du modèle et sur sa sûreté, étude sur son intérêt économique... Il y aura donc tout un travail à mener pour que ces études existent d'ici les années à venir.

iv. Les attributions historiques de la comm'pol'

➤ Les réunions d'information

C'est toujours la commission politique qui est chargée d'organiser les réunions d'info. Merci à Anne Sophie qui a structuré cela cette année (définition du rôle de chacun, éléments de discours, organisation des binômes pour accompagner la SF...).

L'animation de ces réunions est désormais ouverte à tous les membres actifs de l'association. Nous gardons le principe « un ancien + un nouveau » pour co-animer avec une SF.

➤ Les formations en écoles de SF.

Marie a pris le relais de ce côté. Avec l'entrée dans l'expérimentation, les interventions ont été plus compliquées à organiser et mises un peu en stand by. Une intervention a été organisée. Cette activité reprendra dès que l'expérimentation sera lancée !

5) **Vie Associative**

L'objectif de la commission est l'organisation d'événements de rencontres entre les parents, gère les grands ménages et la bibliothèque du CALM.

La gestion cette année s'est faite en binôme : Juliette en présidence et Natacha en co-présidence.

Au total pour 2015 : 33 événements organisés sur l'année dont :

- 28 moments de partage ou ateliers :
 - les best-sellers = MP allaitement, MP portage, Atelier allaitement, Atelier Premiers secours
 - Des nouveaux sujets proposés cette année : j'accouche avec le binôme de ma SF, retour précoce à la maison, papa, club de lecture
 - Des sujets qui ont été moins présents cette année et qui pourrait trouver un second souffle :
 - MP couches lavables, éducation bienveillante, arrivée du 2^{ème} enfant (ou 3^{ème} ...)
- 4 mercredis l'été : le CALM était ouvert le mercredi pour accueillir les parents et futurs parents qui ont passé l'été à Paris
- 3 grands ménages :
 - celui du mois d'octobre a sauté faute de participant-e-s - rappel que c'est obligatoire pour les couples en suivi
 - nouvelle gestion des inscriptions : Natacha gère les inscriptions sur toute l'année
- 1 fête de fin d'année – pas de braderie en 2015 car des difficultés à organiser, mais on va retenter en 2016
- Gestion de la bibliothèque du CALM : en juin récupération des livres de l'émission « les maternelles » et organisation de la bibliothèque

Merci à : Jennifer, Maria, Marie, Isabelle, Gaëlle et Thibault, Fernanda, Tessiah, Lou, Célia et les autres pour leurs contributions à la commission !

Objectif pour l'année prochaine :

- mieux organiser la com' pour communiquer plus en amont des événements (pb autour de la braderie d'été, des mercredis de l'été et du club de lecture), mise en ligne sur le site du CALM, etc.
- avoir plus de liens avec l'équipe des sages-femmes, à la fois pour caler le planning/fréquence des événements et aussi pour mieux communiquer vers les parents en suivi
- proposer des cours de massage pour bébés ?

6) Médiatrices

3 demandes en 2015 :

- 1 concernant l'AGN (transfert aux Bluets) : une médiatrice a rencontré le couple concerné, fait un retour au CA et la SF concernée. La SF s'est ensuite mis en lien avec le couple pour régler les problèmes restants.
- 1 concernant les remboursements de la part des Bluets par la CPAM (mauvaise transmission de documents entre les différentes parties). Une médiatrice s'est mise en lien avec les Bluets pour normaliser la procédure.
- 1 concernant le bulletin d'adhésion qui n'a pas été mis à jour pour 2016. L'information a été transmise à la secrétaire adjointe en charge des adhésions.

C/ Perspectives pour 2016